

L'INFO DU NUMÉRIQUE

Aménagement Numérique du Territoire



LE MOT DU PRÉSIDENT



“Avec Internet, nous vivons une révolution permanente. Nous le voyons avec l'ADSL, la 2G et la 3G. Ces avancées technologiques relèvent désormais de la préhistoire du numérique. Avec l'intelligence artificielle, tout va encore plus vite !”

Avec Pascal Henriet, Vice-Président en charge du Numérique, nous sommes pleinement conscients des enjeux de cette nouvelle révolution numérique et nous nous réjouissons que le réseau icaunais de fibre optique soit prêt pour relever ces nouveaux défis.”

Grégoire DORTE
Président du Département de l'Yonne

ACTUALITÉS NATIONALES



Fibre optique : une aide de l'État aux travaux pour le raccordement sur domaine privatif.

L'État a lancé une expérimentation visant à soutenir financièrement les particuliers et les très petites entreprises (TPE) qui doivent engager des frais pour raccorder la fibre optique sur leur domaine privé.

Pour bénéficier de cette aide, comprise entre **400 € et 1 200 €**, plusieurs critères doivent être remplis : quotient familial, résidence principale, échec de raccordement, ou encore localisation en zone prioritaire de fermeture du cuivre. [Suis-je éligible ?](#)

Le montant de l'aide est **versé directement à l'entreprise chargée des travaux**.

[EN SAVOIR PLUS](#)

NB : Un dépliant à destination des maires est disponible [ici](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les anciens réseaux de téléphonie **seront bientôt arrêtés : 2026 pour la 2G - 2028 pour la 3G.**

Près de 6 millions d'appareils utilisent encore la 2G/3G en France, dont 3,2 millions d'équipements connectés hors téléphonie (alarmes, compteurs, ascenseurs...).

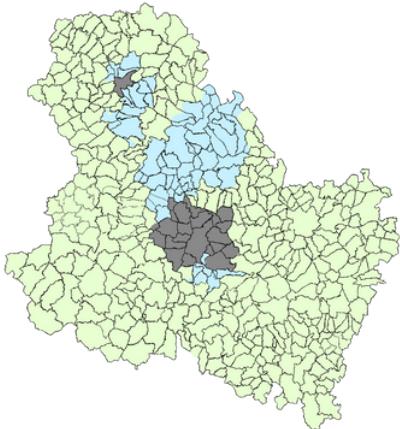
Malgré une forte conversion des équipements existants de la 2G/3G vers la 4G/5G, il est nécessaire de vous assurer de la compatibilité de l'ensemble de vos équipements.

**Pour joindre
l'Aménagement Numérique du Territoire :**

03.86.72.89.89 ant@yonne.fr

<https://bfcfibre.fr/> <https://www.yconik-fibre.fr/>

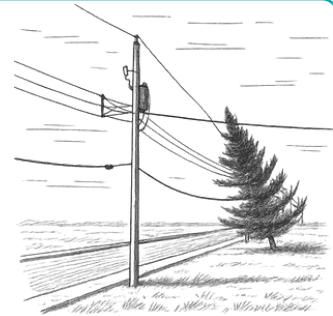
MA FIBRE INTERNET



De quelle zone dépend ma commune ?



INTERVIEW



Afin de garantir un réseau opérationnel et de qualité constante, Altitude Infra investit **192 millions d'euros sur 31 ans**, en fonds propres, sur le réseau de fibre optique de l'Yonne : **Yconik**.

Néanmoins, des dommages peuvent être constatés sur le réseau. **La vigilance est l'affaire de tous.** Nous comptons donc sur votre soutien.

Si vous constatez des dommages visibles sur les infrastructures du réseau de fibre optique (poteau penché, câble décroché ou coupé, armoire ouverte ou détériorée) sur la voie publique, **merci de les déclarer sur le site dédié :** [**Je déclare !**](#)

Vous êtes un élu : une plateforme personnalisée vous est dédiée, un espace d'échanges avec les équipes d'Altitude Infra, imaginé pour les élus du département.

A utiliser pour signaler des travaux/élagage sur le domaine public, signaler tout type de problème et avoir un suivi des demandes. [**Plateforme des Élus**](#)

ASTUCE DU MOIS



BFC Fibre met également à disposition un **site internet** pour déclarer les dégradations visibles du réseau fibre (poteaux, câbles, armoires).

Un geste simple pour garder un réseau performant !

[**Je déclare !**](#)